



ISSN 1151-1737

LA LETTRE

DE LA SOCIÉTÉ

D'ETHNOZOOTECHNIE

Patrimoines et savoirs en élevage

..... Mai 2020

**RETOUR SUR LE PRIX DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR
L'AGROBIODIVERSITÉ ANIMALE**

La Fondation du Patrimoine vient de remettre pour la huitième fois son "Prix pour l'Agrobiodiversité animale". Partagé entre trois lauréats dès la première année en raison du nombre élevé de candidatures, il a été décerné au total à 24 éleveurs ou structures d'appui aux races à faibles effectifs. Un exceptionnel "Grand prix d'honneur" a de surcroît été remis en 2017. L'expérience de ces huit années autorise quelques constatations et réflexions.

D'abord le succès de ce prix qui, s'il a pu susciter au départ un peu d'hésitation au sein de la Fondation du Patrimoine, a conforté l'idée que les races locales d'animaux domestiques sont bien une composante patrimoniale de leur région. Il renforce de surcroît la notion -qui ne fait pas encore l'unanimité- de patrimoine vivant.

Cela dit, si les éleveurs qui optent pour les races à faibles effectifs ont conscience d'entretenir le patrimoine de leur région, ils font d'abord le choix d'un mode de vie et d'un système d'élevage qui leur permet de dégager un revenu. Or, il n'est pas inutile de rappeler qu'à la journée "Races en péril" de novembre 1974, qui a en quelque sorte "lancé" la Société d'Ethnozootechnie, son fondateur, Raymond Laurans, n'osait pas espérer que de jeunes éleveurs pourraient faire un jour un choix économique avec ces races. L'époque était à la résignation face à une conception unidirectionnelle et hégémonique de la "modernité". Il se réjouirait aujourd'hui d'avoir eu tort car les lauréats du prix de la Fondation du Patrimoine sont dans l'ensemble jeunes, parfois très jeunes (moins de 25 ans).

Désireux d'accompagner et de valoriser ce choix des éleveurs, le jury a décidé dès le début de prendre en compte avant tout la valorisation de la race concernée et d'apprécier l'impact régional du projet. Même si la sauvegarde de la race constitue un préalable indispensable, lui trouver une valorisation économique est le plus sûr moyen de pérenniser son existence et de la développer. La diversité des projets, gage d'une certaine "inventivité" de la part des candidats, ne manque pas de surprendre positivement, spécialement lorsqu'ils concernent des orientations un peu oubliées aujourd'hui, comme par exemple la valorisation de la laine des races locales de moutons.

La question se pose bien entendu de la viabilité à terme de ces projets. La Fondation du Patrimoine s'efforce de maintenir le contact avec les lauréats afin de suivre l'évolution de leur parcours. L'un des membres du jury, lui-même par ailleurs mécène, n'hésite pas à aller les rencontrer dans leur ferme. Il estime que 80% d'entre eux continuent d'oeuvrer dans la direction récompensée par le prix.

Dans ses délibérations, le jury ne se préoccupe nullement d'équilibrer les espèces concernées et l'origine géographique des projets. Seule compte la qualité des dossiers. Sur l'ensemble des huit années, toutes les régions administratives actuelles et toutes les espèces (y compris le chien, dans sa fonction agricole) ont été récompensées.

Le prix n'existerait pas sans l'existence de mécènes. Outre un particulier, évoqué plus haut, une importante firme française de médicaments vétérinaires, très connue et implantée au niveau international, a accepté d'encourager un type d'élevage qui ne présente guère d'intérêt commercial pour elle ! C'est tout à son honneur et à celui de son PDG, un confrère vétérinaire, de montrer que l'époque n'est plus uniquement à l'unidirectionnalité en agriculture et que les orientations alternatives ont toute leur place dans le contexte très évolutif que nous connaissons actuellement.

Bernard DENIS (en tant que président du jury)

Le mot du Président

Cher(e)s ami(e)s,

Ce numéro de La Lettre 2020/2 a été envoyé début avril par courriel. C'est avec un important retard qu'arrive la version papier, du fait de l'arrêt momentané d'activité de l'imprimerie et de la perturbation actuelle de la distribution du courrier postal. Cette Lettre est ainsi actualisée et datée de mai 2020.

J'espère sincèrement que tous parmi vous se portent bien et gardent bon moral après plus d'un mois et demi de confinement ! La Lettre peut contribuer à maintenir des liens dans cette période où ceux-ci sont singulièrement restreints. L'Homme est un animal qui fait société... Les mondes de l'élevage dans toute leur diversité et les relations avec les animaux domestiques nous rassemblent. Comme d'habitude, vous trouverez dans ce numéro une mine d'informations sur nos thématiques d'intérêt.

A l'heure où j'actualise ce mot, les conditions d'un déconfinement progressif ont été annoncées par le Premier Ministre. Notre capacité de résilience, individuelle comme collective, a déjà été mise à l'épreuve, et elle va continuer de l'être. Alors, comme on dit aux Antilles : *Tchimbé raid, pas moli !*

Etienne Verrier

I – Actualités SEZ

Appel à cotisation : Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation pour l'année civile 2020, merci de bien vouloir le faire au plus tôt en adressant un chèque de 35 euros - Cotisation de base ou 50 euros - Cotisation de soutien à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie - Mme Mariane MONOD, 4 rue Pierre Brossolette 92300 Levallois-Perret

Publication : Parution du n°106 de la revue Ethnozootechnie : **Histoire et actualités des camélidés d'Afrique et d'Asie.** Actes de la journée d'étude tenue à l'Institut du Monde Arabe, à Paris, le 6 juin 2009, sous la direction de Bernard Denis et Jean-Pierre Digard. 90 pages, 15 euros.

Publication : Appel à contribution pour un numéro Varia d'Ethnozootechnie : Comme cela a été annoncé, la journée d'étude initialement prévue le 28 mai prochain a été annulée compte tenu de la situation sanitaire du pays. Cette journée, consacrée au thème "**De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel**", a été reportée à l'automne 2021 sur proposition de ses organisateurs, Jean-François Courreau et Jean-Olivier Le Gal (à qui je renouvelle mes remerciements).

En attendant, la revue Ethnozootechnie doit continuer à vivre ! En remplacement, donc, du compte-rendu de la journée du 28 mai, nous avons prévu de publier un numéro Varia. Je fais appel aux talents de tout un chacun pour des propositions d'articles, qui doivent bien sûr avoir un contenu ethnozootechnique ! Nous accepterons une gamme variée de sujets et de formes (c'est bien le sens du nom "Varia") : article de synthèse, étude de cas, courte monographie, témoignage, réflexion prospective, billet d'humeur (ladite humeur devant s'exprimer dans un langage correct, cela va sans dire), note de lecture, etc.

Toute proposition doit parvenir sous la forme d'un document au format Word ou Open Office, à m'adresser directement par courriel : <etienne.verrier@agroparistech.fr>. Tout envoi avant le **lundi 8 juin** sera apprécié, en vue de la prochaine réunion de notre Conseil d'Administration et notre prochaine Assemblée Générale, qui sont prévues le mardi 9 juin (sous réserve de la possibilité de se réunir à cette date).

Etienne Verrier - Président de la SEZ

Evénements et dates à retenir

Journée GEC-SEZ 2020 : Cette journée qui devait avoir lieu le 15 mai à Montmorillon dans la Vienne est reportée à une date ultérieure.

Journée SEZ Printemps : De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel (NAC) ; cette journée organisée par Olivier LE GAL et Jean-François COURREAU, et qui devait avoir lieu le 28 mai, est reportée à l'automne 2021.

Assemblée générale statutaire : Elle se tiendra le mardi 9 juin (sous réserve de la possibilité de se réunir à cette date) le lieu sera précisé ultérieurement.

Voyage d'étude 2020 : Dominique et Jean-Bernard BUFFET ont avancé dans les préparatifs. Le voyage est actuellement prévu du mercredi 16 au samedi 19 septembre, autour de Champagnole (Jura). Toutefois, il pèse de nombreuses incertitudes au sujet de ce voyage, tout principalement en ce qui concerne les possibilités légales de se déplacer et de se réunir à cette époque en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Des informations plus détaillées seront diffusées courant mai.

Journée SEZ d'automne 2020 : Etienne VERRIER et Xavier ROGNON organiseront une journée consacrée aux perspectives dans le domaine de la formation en amélioration génétique, les races animales et leurs organisations, et la biodiversité domestique. Cette journée comportera également un hommage à Jacques Bougler, à l'occasion du 50ème anniversaire du cours supérieur d'amélioration génétique des animaux domestiques (CSAGAD). Cette journée, aura sans doute lieu à Paris, à une date à préciser prochainement.

2 – MANIFESTATIONS

La lutte contre la propagation du coronavirus entraîne l'annulation probable de nombreuses manifestations. L'indication de leur lien respectif permettra à chacun de s'informer de la suite qui y est donnée.

Mai 2020

Colloque Transformation du travail et transition vers l'agroécologie chez les éleveurs/euses de ruminants (TransAE) : 11 mai

<http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/transformations-du-travail-et-transition-vers-lagro-ecologie-chez-les-eleveurs-de-ruminants/>

Grand Angle Ovin 2020 : 12 mai www.idele.fr

9^{ème} édition de la conférence Les Marchés Mondiaux du lait et de la viande : 27-28 mai www.idele.fr

Journées sciences & innovations équine : 28-29 mai

<https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/colloques-et-conferences/journees-sciences-innovations-equines/>

Colloque de restitution de l'expertise scientifique : la qualité des aliments d'origine animale selon les conditions de production et de transformation : 29 mai Contacts : DEPE-colloque@inrae.fr

Juin 2020

Championnat de France du chien de race : 6-7 juin

EUREXPO Lyon www.centrale-canine.fr

Juillet 2020

26es Controverses européennes – « Les agriculteurs ont-ils encore lieux d'être ? » Du 22 au 24 juillet

<https://controverses-europeennes.com>

Septembre 2020

20^e Congrès mondial de la bio OWC : 21-27 septembre

En raison du Covid-19, ce congrès, programmé pour la première fois en France à Rennes, est reporté du 6 au 10 septembre 2021. www.biofil.fr

Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme 2020 : 23-25 septembre

Lieu : Vallée de l'Ubaye, Alpes de Haute Provence

www.pastoralisme.net afp.pastoralismerange.fr

Appels à communications ou à projets

Appel à communications : 2^{ème} symposium international sur le travail en agriculture : 27-30 septembre

Il est organisé par l'IAWA (l'association internationale sur le travail en agriculture), l'INRAE et l'UMR Territoires (Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, IRSTEA et Vetagro Sup).

Contact : <https://symposium.inrae.fr/workinagriculture-iswa>

Appel à candidature : Prix « Mission française pour la Culture Equestre »

La Mission française pour la Culture Equestre vient de créer un prix de soutien aux thèses concernant tout travail en lien avec le cheval quelle que soit la discipline concernée. Ce prix sera attribué pour la première fois en 2021, puis chaque année. Les candidats devront avoir soutenu leur thèse dans les trois années qui précèdent la date limite de remise des manuscrits qui est fixée 15 septembre de chaque année. Le règlement du prix est en pièce attachée sur le site internet de la SEZ.

Appels à projets : 12 Trophées des fermes pédagogiques Fondation A et P Sommer

Afin de favoriser la connaissance et les interactions avec les animaux domestiques et familiers pour les habitants des communes de plus de 20 000 habitants, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer décernera en 2020, 12 trophées Fermes pédagogiques.

Règlement et dossier de candidature : <https://fondation-apsommer.org/newsletter/12-trophees-des-fermes-pedagogiques-de-la-fondation-adrienne-et-pierre-sommer-tous/>

3 – PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE NOS SOCIETAIRES

Nous avons reçu :

PASTUM, n°112, hiver 2019/2020. A noter au sommaire de cette publication de l'AFP :

Dossier : Prédation et protection des troupeaux, travaux actuels ; 1^{ière} partie.

Centrale Canine magazine, n°204, mars-avril 2020. A noter au sommaire :

Histoire des chiens de l'Armée de terre : cinquième partie, par Sophie Licari.

Souffle de la Neira :

N° 71 d'avril 2020 : à noter au sommaire : Suite des dossiers «Noirs», de la biographie des ministres de l'agriculture sous la 5^{ème} République (Hervé Gaymard), et de l'article sur le rôle de la famille de Polignac dans la mérinisation en Normandie.

Récapitulatif des sommaires des n°1 (1996) à 71.

Ces documents sont en pièces attachées sur le site internet de la SEZ.

4 - BIBLIOGRAPHIES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION (FILMS - INTERNET)

Ouvrages :

Il était une bergère : Yves DELOISON et Stéphanie MAUBE, éditions du Rouergue, février 2020, 256 pages, 18,80 euros. Parisienne, Stéphanie Maubé menait carrière dans l'audiovisuel et le graphisme. À trente ans, elle décide d'une reconversion radicale et est installée depuis 10 ans au cœur des prés salés du Cotentin.

Journaliste et écrivain, Yves Deloison l'a suivie dans son travail quotidien, dans ses questionnements... Le programme du voyage de la SEZ dans le Cotentin, en septembre dernier, comportait une rencontre avec Stéphanie Maubé qui a témoigné de son expérience auprès des participants.

Carnet de bergères : Marion POINSSOT et Violaine STEINMANN, éditions le Pas d'Oiseau, décembre 2019, 112 pages, 15 euros. Deux bergères ariégeoises, racontent avec beaucoup de réalisme et de poésie leur quotidien dans la montagne. Par les textes ou les illustrations, elles nous font vivre les rencontres avec l'autre, le randonneur, le louvetier, les prédateurs, les hélicos... Un recueil sensible et vrai.

Agroécologie : Des recherches pour la transition des filières et des territoires : Thierry CAQUET, Chantal GASCUEL, Michèle TIXIER-BOICHARD, éditeur Quae, janvier 2020, 104 pages, 25 euros. L'agroécologie a été choisie par l'INRA comme l'un des chantiers de prospective interdisciplinaire destiné à identifier les fronts de recherche en réponse à de grands défis sociétaux. Quatre-vingt chercheurs ont dressé un bilan, et proposé des pistes de recherche pour l'agroécologie, et cet ouvrage en synthétise les conclusions.

Métamorphose du monde rural – Agriculture et agriculteurs dans la France actuelle : Hervé Le BAS, Bernard SCHMITT, éditeur Quae, janvier 2020, 152 pages, 20 euros. Cet ouvrage examine la place, le rôle et les fonctions qu'occupent aujourd'hui les agriculteurs et l'agriculture dans les territoires ruraux français.

Cause animale/cause paysanne : Confédération paysanne, éditions Utopia, février 2020, 206 pages, 12 euros. Qu'entend-on par cause animale et cause paysanne ? En quoi sont-elles liées ? Quelles différences y a-t-il entre élevage paysan et productions animales industrielles ?... Ce livre a pour objectif d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Pourquoi les paysans vont sauver le monde : Sylvie BRUNEL, éditions Buchet-Chastel, février 2020, 260 pages, 19 euros. La géographe lance un appel aux consommateurs et décideurs français à « retrouver la raison », en rappelant quelques fondamentaux constamment occultés dans le débat public.

Malaise à la ferme, enquête sur l'agribashing : Eddy FOUGIER, éditions MARIE B, février 2020, 187 pages, 16 euros. Les agriculteurs se sentent aujourd'hui mal aimés, incompris et victimes d'un agribashing systématique. De quoi parle-t-on exactement ? Pourquoi en est-on arrivé à une telle incompréhension entre ruraux et citadins ? Peut-on espérer pacifier les relations entre le monde paysan et les urbains... ?

Le sacre de la terre : Jean VIARD avec Michel MARIE et Bertrand HERVIEU, éditions de l'Aube, janvier 2020, 483 pages, 26 euros. Signé de l'un des meilleurs spécialistes français des questions agricoles et territoriales, cette véritable somme est un plaidoyer pour une urgente révolution écologique.

De la terre à l'assiette - 50 questions essentielles sur l'agriculture et l'alimentation : Marc DUFUMIER, Allary éditions, février 2020, 234 pages, 18,90 euros. Des réponses claires et scientifiquement avérées à ces questions par l'un des experts mondiaux de l'agriculture et de l'alimentation.

Le steak barbare, hold-up végétal sur l'assiette : Gilles LUNEAU, éditions de l'Aube, février 2020, 376 pages, 23 euros. Ce livre est la première enquête indépendante et approfondie sur l'agriculture dite "cellulaire". L'enquête s'attache aux start-up de cette nourriture artificielle, aux financeurs, aux fondations qui les portent et aux mouvements que ces fondations soutiennent, notamment le mouvement végétal.

L'imposture antispeciste : Ariane NICOLA, éditeur Desclée De Brouwer, février 2020, 268 pages, 17,90 euros. L'antispécisme exige aujourd'hui violemment la « libération » des bêtes. Cela supposerait d'interdire tout produit d'origine animale, ainsi que des pratiques jugées « oppressives » (équitation, chasse, corrida, zoos...), voire de préférer la vie d'un chimpanzé à celle d'un handicapé mental...L'auteure, journaliste indépendante, dénonce cette idéologie qu'elle qualifie d'imposture.

Vivre et travailler en Xaintrie dans la première moitié du XXe siècle – selon le témoignage des habitants : Dominique REDOR, L'Harmattan, 2019, collection « Logiques sociales » 198 pages, 20,50 euros. La Xaintrie est une région agricole à cheval sur le Cantal et la Corrèze. Une vingtaine d'entretiens d'agriculteurs et d'agricultrices nous font pénétrer leur vie et leur travail au début du XXe siècle. Cet ouvrage fera l'objet d'une analyse dans le prochain numéro de la revue Ethnozootechnie.

Résilience alimentaire et sécurité nationale – Oser le sujet et le lier à celui de l'effondrement : Stéphane LINO, éd. Thebookedition.com, 2019, 149 pages, 19 euros. Analyse d'un impensé, pistes de réponses à cette question essentielle : sommes-nous réellement préparés à une pénurie alimentaire ?

Vers la résilience alimentaire – Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires : Collectif, Les greniers de l'abondance, 2020, 175 pages. Cette publication inédite marque l'aboutissement d'un travail de recherche d'un an et demi, conduit par l'association Les Greniers d'Abondance et de nombreux partenaires scientifiques, experts et acteurs de terrain. Il expose les vulnérabilités du système alimentaire contemporain face à différentes crises systémiques ...<https://resiliencealimentaire.org>

Magazines, dossiers de presse

Ce que la science sait des chiens : Science et Vie Hors-série, 98 pages, 5,95 euros.

Newsletter n°18 (1-15 avril 2020) Interbev Info-veille scientifique : à noter au sommaire : **Alimentation durable : intérêt de la viande de ruminants** (Article d'analyse) : Les premiers résultats de l'étude prospective TYFA viennent d'être publiés. Objectif : interroger les modèles agricoles permettant d'atteindre une alimentation durable, préservant la biodiversité et luttant contre le changement climatique. La conclusion : une transformation radicale de notre système alimentaire, dont l'élevage, est plausible, sur le double plan agronomique et alimentaire. www.interbev.fr

Des liens pour accéder aux documents suivants :

Chiens de troupeaux : Le groupe d'étude Elevage Pastoral de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a conduit une mission visant à établir un bilan de l'efficacité et des difficultés générées par l'utilisation des chiens de troupeaux. Le travail a porté essentiellement sur les chiens de protection des troupeaux, les chiens de conduite ne suscitant pas de problèmes particuliers.

[http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes/commission-des-affaires-economiques/\(block\)/54070](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes/commission-des-affaires-economiques/(block)/54070)

L'Académie d'agriculture de France publie un avis sur la "Réécriture du génome, éthique et confiance", dans le cas des plantes cultivées, de la forêt et des animaux d'élevage :

L'avis sur la « Réécriture du génome, éthique et confiance » a été approuvé par séance plénière de l'Académie d'agriculture de France le 8 janvier 2020 par 85 voix pour, 7 contre et 12 abstentions (soit plus de 80% des votants). A l'issue du vote, une opinion différente « Point de vue d'académiciens » signé par 15 membres s'est manifestée pour aller au-delà de la position adoptée. Pour lire *l'avis* : <https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/avis/reecriture-du-genome-ethique-et-confiance> ainsi qu'un autre point de vue : <https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/points-de-vue/reecriture-du-genome-ethique-et-confiance-les>

Quelques idées fausses sur la viande et l'élevage : « *Même lorsqu'ils ont des bases scientifiques, la plupart des arguments avancés pour s'opposer à la viande font la part belle aux généralisations abusives, aux simplifications et aux fausses bonnes idées* ». Constat dressé par une récente revue scientifique dont Jean-François Hocquette, directeur de recherches à INRAE et Jean-Louis Peyraud, directeur scientifique adjoint Agriculture à INRAE, sont coauteurs. <https://www.inrae.fr/actualites/quelques-idees-faussees-viande-lelevage>

Nourrir le monde en protéines : un défi à notre portée ! La consommation de viande est de plus en plus remise en cause dans le monde occidental, alors qu'elle explose dans les pays émergents. Comment nourrir le monde en protéines ? Une tribune de Jean-François Hocquette, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

<https://www.natura-sciences.com/agriculture/nourrir-monde-en-proteines.html>

Loup : Deux nouvelles publications du réseau COADAPHT : Le réseau COADAPHT, qui s'intéresse aux processus de coadaptation entre prédateurs et humains dans les territoires vient d'émettre deux nouvelles publications sur la prédation par le loup en France.

Étude descriptive du phénomène de concentration d'attaques de loup sur des élevages d'animaux domestiques en France : Cette note écrite par des spécialistes du Cnrs-Cefe et de l'OFB, analyse le niveau de véracité de l'affirmation si souvent lue ou entendue : *(En France) seul un petit nombre d'éleveurs concentre la majorité des attaques (de loup)*. Les chercheurs ont travaillé par analyses statistiques à partir de la base nationale de données *Géoloup*, qui recense toutes les attaques ayant donné lieu à des victimes suivies de demandes de constats par leurs éleveurs. Les résultats obtenus à l'échelle des éleveurs et de leurs troupeaux confirment que, chaque année, ce sont bien entre 10 et 15 % des éleveurs qui « concentrent » la moitié des attaques constatées au cours de l'année. Mais ils montrent aussi que les éleveurs qui concentrent les attaques une année donnée ne sont pas les mêmes d'une année à l'autre. <https://coadapht.fr>

Loup et élevage : bilan de 27 ans de coexistence : L'INRAE vient de publier sur son site national cette synthèse de situation. Les premiers loups sont arrivés en France au début des années 1990. Les spécialistes de l'Office français de la biodiversité en recensent aujourd'hui environ 530, présents sur un tiers du pays, notamment dans le Sud-est et en particulier sur des territoires où l'élevage en plein air est très développé. Avec 10 à 12 000 animaux tués par an et ce depuis plusieurs années par les loups, la coexistence entre les activités d'élevage et ces prédateurs pose question. Est présenté ici le bilan de 27 ans de présence des loups en France et de leurs impacts sur l'élevage et ses espaces de pâturage.

<https://www.inrae.fr/actualites/loup-elevage-bilan-27-ans-coexistence>

IDELE-PREMIERE Parmi les différents articles de la Lettre en ligne de l'Institut de l'Elevage : www.idele.fr, à noter :

Les grands témoins, elles/ils nous éclairent sur la crise de Covid-19 : L'Institut de l'Elevage inaugure durant cette période de confinement une série d'interviews diffusées en podcasts de grands témoins pour nous éclairer sur la crise que vivent les filières élevage, et bien au-delà les populations et l'économie du monde entier.

Idele N°645 du 18 mars 2020

Cette semaine, Jean-Luc Angot, chef du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a bien voulu se prêter au jeu des questions/réponses. Cet expert international sur les questions vétérinaires explique fort clairement ce que l'on sait des maladies animales transmissibles à l'Homme (les ¾ des maladies émergentes selon l'OMS).

N°650 du 24 avril 2020

Cette semaine, Eric Birlouez a bien voulu se prêter au jeu des questions/réponses. Il est agronome et sociologue de l'agriculture et de l'alimentation, il a écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire culturelle et symbolique de l'alimentation, et suit de près les relations entre agriculture et société. Son regard, actuel mais ancré dans l'histoire, nous éclaire sur nos comportements sociaux dans la crise que nous traversons.

5 - NOUVELLES BREVES

Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale : 8^{ème} édition :

Il y a eu 23 candidatures. Résultats :

1^{er} prix : La chèvre de Lorraine, porteuse du projet : Sarah Bernhard, éleveuse, dotation : 10 000 euros ;

2^{ème} prix : Les moutons Avranchin, Cotentin et Roussin de la Hague, porteur du projet : l'association Laines à l'Ouest, dotation : 6000 euros ;

3^{ème} prix : La Brebis Solognote et le porc Cul noir du Limousin, porteur du projet : Achille de Sparre, éleveur, dotation : 4 000 euros. Pour en savoir plus : voir site internet de la SEZ.

Bien-être animal : La stratégie gouvernementale en faveur du bien-être animal a été dévoilée le 28 janvier par le ministre de l'agriculture. La présentation de cette stratégie est en ligne sur le site internet de la SEZ.

Interdiction de la castration chirurgicale des porcs : Par arrêté du 24/02/2020, la castration à vif des porcs domestiques mâles est interdite à compter du 31 décembre 2021. Il précise les conditions et dérogations pour la castration avec anesthésie et analgésie à d'autres fins que thérapeutiques ou de diagnostic.

Transport d'animaux vivants et coronavirus : Lundi 23 mars, 42 députés européens ont interpellé la Commission européenne et le Conseil des ministres de l'Agriculture, sur la question des transports d'animaux vivants, alors que la crise du COVID-19 frappe durement l'Europe. Les députés, ont exprimé leur inquiétude face à l'augmentation des risques pour le bien-être animal et la santé publique liés aux transports, et ont ainsi demandé : la suspension de toutes les exportations terrestres et maritimes d'animaux d'élevage vivants vers des pays tiers, la suspension de tout transport d'animaux d'élevage vivants lors de voyages de plus de 8 heures entre les États membres et d'assurer une communication rapide entre les vétérinaires en chef et les points de contact lors des passages de frontières afin de limiter les temps d'attente.

Faune sauvage : 242 organisations de la Protection Animale via une lettre commune à l'Organisation Mondiale de la Santé demandent une interdiction mondiale permanente des marchés de la faune sauvage et de son utilisation dans la médecine traditionnelle. (Extrait de Code animal 06/04).

Interdiction de la vente de chiens et de chats en animalerie en Angleterre : La loi de Lucy, en hommage à une chienne victime d'une usine à chiots au Pays de Galles, vient d'être adoptée en Angleterre (6/4/2020). Elle interdit la vente de chiens et chats en animalerie ou en élevage industriel et alourdit les peines contre les trafics. Concrètement, la loi britannique met fin aux intermédiaires dans la vente des chiots et chatons. Toute personne souhaitant avoir un animal de compagnie devra solliciter un refuge pour animaux ou un éleveur déclaré responsable par l'autorité publique. Dans ce dernier cas, l'éleveur sera obligé d'élever les jeunes animaux avec leur mère et les garder dans des bonnes conditions. (Extrait de 30 millions d'Amis).

DES DEPECES DU SITE AGRIMUTUEL A CONSULTER SUR ; www.agri-mutuel.com

Ce site a ouvert un dossier spécial Covid-19 : Conséquences pour le monde agricole

Bien-être animal : L'Agence européenne pour la sécurité des aliments, l'Efsa, estime que les cages à lapin d'élevage sont trop petites, et s'inquiète des méthodes d'abattage. L'élevage du lapin se fait principalement au sein de cinq États membres : France, Hongrie, Italie, Portugal et Espagne. L'Efsa recommande d'agrandir les cages « conventionnelles » afin d'améliorer le bien-être de l'animal, en particulier sa liberté de mouvement. Le système d'élevage le plus satisfaisant reste les dispositifs bio, note l'Efsa. (Dépêche AFP 09/01).

Bien-être animal : Quelques 130 enseignants-chercheurs, principalement en sciences sociales, ont demandé dans une lettre ouverte à la Garde des Sceaux, une protection des « lanceurs d'alerte » sur la question du bien-être animal. Faisant le constat d'un intérêt croissant de la population pour les conditions de vie des animaux, ces chercheurs disent assister depuis plusieurs mois, « à une campagne active des lobbies de l'élevage intensif », avec à la clé, une « influence grandissante dans les décisions publiques qui prend une dimension inquiétante pour notre démocratie ». (Dépêche AFP 23/01).

Camembert : Les professionnels du camembert de Normandie ont finalement rejeté en assemblée générale un projet de compromis proposé il y a deux ans pour tenter de régler la guerre des deux camemberts pesant depuis des décennies sur la célèbre appellation fromagère. L'assemblée générale a rejeté à 53 % le nouveau cahier des charges qui proposait un compromis entre industriels utilisant le lait pasteurisé et fabricants traditionnels au lait cru, visant à créer « une grande AOP normande ». (dépêche AFP 31/01).

Agriculture biologique : La Fédération de l'agriculture biologique va lancer le label « bio français équitable » qui garantit aux consommateurs des légumes biologiques produits en France et un prix rémunérateur aux agriculteurs, une démarche expérimentée par le groupe de surgelés Picard. (dépêche AFP 18/02).

Au 1^{er} janvier 2021 entrera en vigueur le nouveau règlement bio européen. Une mesure concerne le logement des veaux : la niche individuelle est interdite pour les veaux de plus de 7 jours. Logés au minimum par deux, ils devront également avoir accès à des aires d'exercice extérieures. (dépêche TNC 18/03).

Vente de volailles vivantes : Les vendeurs de volailles vivantes redoutent d'avoir à abattre en masse leurs animaux ces prochains jours car les mesures de lutte contre le Covid-19 les privent de débouchés. Ces inquiétudes concernent de près de 700 000 poulettes prêtes à pondre et de 880 000 volailles – poulets et pintades – destinées à être vendues vivantes aux particuliers, notamment dans l'idée d'en tirer des œufs. Ces ventes sont soit faites sur les marchés, dont la plupart sont actuellement fermés, soit dans des animaleries qui ne peuvent vendre que des produits de « première nécessité ». Le préjudice pour la filière pourrait atteindre 5 millions d'euros. Dans un communiqué le Comité National d'Action et de Défense des Aviculteurs (Cnada) en appellent aux pouvoirs publics afin de considérer les achats de poules à destination des particuliers comme des achats « de première nécessité » au même titre que les plants potagers (dépêche AFP 17/04)

Situation des manadiers : Les manadiers, éleveurs de taureaux et chevaux en Camargue qui gèrent des entreprises agricoles, touristiques et culturelles quasiment à l'arrêt en raison du confinement, « mettront au moins une décennie à se remettre de la crise », avertit le président de la fédération des manadiers, qui rassemble 116 exploitations. Entre mars et mai 2020, la perte d'activités est déjà estimée à 3,3 millions d'euros. Les éleveurs subissent déjà de plein fouet l'annulation de tous les événements culturels impliquant du public que ce soient les corridas ou les courses camarguaises, ces spectacles taurins traditionnels de la région où le taureau n'est pas tué, mais aussi des fêtes traditionnelles provençales où ont lieu des défilés de chevaux. « La seule chose qui nous reste c'est la viande AOP taureau de Camargue ; et encore, l'abattoir de Tarascon (Bouches-du-Rhône) est saturé donc on ne peut pas en vendre autant qu'on voudrait ». Face à cette situation, la région Occitanie a annoncé le 21 avril des aides pour les manadiers. (dépêches AFP 17 et 21 /04).

Filière cheval : Par courrier au Premier ministre, le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand a demandé au gouvernement « un plan de sauvetage complet » pour la filière cheval (65 000 emplois, un million de chevaux), frappée de plein fouet par le confinement lié au Covid-19. (dépêche AFP 23/04).

Remerciements aux sociétaires qui ont contribué à enrichir le contenu de cette Lettre

Société d'Ethnozootechnie

- Président : Etienne Verrier, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris 05 etienne.verrier@agroparistech.fr

- Secrétaire-Trésorière : Mariane Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89, marianemonod@gmail.com

Pour toute information à faire paraître dans la Lettre et sur le site : Louis Montméas, 70 B rue Béranger 21000 Dijon : louis.montmeas@orange.fr

Site de la Société d'Ethnozootechnie : <http://www.ethnozootechnie.org>